

Il y a 30 ans les sacres de 1988

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [In memoriam](#), [Summorum Pontificum](#), [Un peu d'histoire](#)

Date : 2 juillet 2018



Il y 30 ans le 30 juin 1988, Mgr Marcel Lefebvre sacrait 4 évêques sans mandat pontifical entraînant une excommunication *latae sententiae*.

Les sacres de 1988 ont marqué une étape importante dans la vie de l'Eglise : rupture douloureuse pour les uns... devoir continuité pour les autres. La reconnaissance de la messe traditionnelle dans l'Eglise a sensiblement évolué depuis 1988 : Il y a eu notamment le Motu Proprio du 2 juillet 1988 élargissant les dispositions de l'indult de 1984, la création ou reconnaissance de nombreuses communautés Ecclesia Dei, le Motu Proprio Summorum Pontificum de 2007 rendant à tout prêtre la possibilité de célébrer selon les livres liturgiques de 1962, en 2009 la levée des excommunication des 4 évêques sacrés en 1988 pour permettre un

pas très important vers la reconstitution de la pleine communion de l'Église... mais aussi le développement dans le monde et les nombreuses vocations de la Fraternité Saint-Pie X et des communautés soeurs...

[FSSPX Actualité](#)